

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération
23	23	19

Date d'affichage : 17/10/2025

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 17/10/2025

ID : 014-200064954-20251013-2025-10-04-DE

2025-10-04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL D'ARRY (14210)

Séance du 13 octobre 2025

L'an deux mil vingt-quatre, le treize octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le huit octobre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian VENGEONS.

Présents : VENGEONS Christian, ALEXANDRE Yves, BLIN Annie, DAUTY Virginie, GALLIER Erick, GODARD Jacky, GILBERT Sébastien, HERVIEU Jacques, LEROUILLY Chloé, LECAPITAINE Christelle, LECUYER Josiane, LEMIERE Marc-Antoine, MALBEC Béatrice, PATIENCE Mickaël, PELTIER Virginie.

Absents excusés : DAVID Frédéric donne pouvoir à Christian VENGEONS, DESGUEE Jérémie, donne pouvoir à LEMIERE Marc-Antoine, FREENE Anaïs donne pouvoir à BLIN Annie, PELLETIER Philippe donne pouvoir à GODARD Jacky.

Absents : DAVID Nathalie, GILETTE Valérie, MOTTIN Christelle, RAVACHE Jérôme.

Présents : 15

Pouvoirs : 4

Votants : 19

La séance a été ouverte à 20h08.

Mme Annie BLIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité.

Considérant que le Conseil municipal ayant respecté le débat contradictoire lors de la séance et sur tous les sujets mis à l'ordre du jour ;

PBI : Rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS) des déchets ménagers 2024

Délibération 2025-10-04

Vu le rapport de PBI sur le prix et la qualité et du Service Public des déchets ménagers 2024 ;

Considérant la décision du Conseil communautaire sur l'adoption de ce même rapport lors de la séance su 25/06/2025 (2025625-24) ;

Considérant la transmission du rapport le 19/09/2025 et la présentation en Conseil Municipal ce 13/10/2025, tout en rappelant que le rapport est public ;

Décision : 19 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

PREND ACTE du rapport annuel sur le prix et la qualité et du Service Public des déchets ménagers 2024.

Certifié exécutoire le
17/10/2025,
Le Maire, Christian VENGEONS

Pour copie conforme au registre,
Le Maire, Christian VENGEONS

